

TONNAY-CHARENTE

Une course de radeaux sur bitume !

Dans le cadre de la quatrième édition de « Tonnay fête sa Charente », qui se tiendra en juillet prochain, le CAP Centre social de Tonnay-Charente propose une animation inédite : une course humoristique et ludique de radeaux sur... bitume. Radeaux et équipages seront aux couleurs du thème retenu, à savoir « pirates et marins ». Les engins pourront s'inspirer de modèles existant ou sortir de l'imagination de leurs créateurs. Ils devront privilégier les matériaux de recyclage lors de leur construction.

Chaque équipage sera composé de six personnes de plus de 10 ans, dont une majeure (impérativement). Deux membres de l'équipage devront impérativement être sur le radeau pendant les épreuves, soit 4 porteurs et 2 pirates/marins à chaque épreuve. Course de vitesse, à



Sur les quais de Tonnay-Charente au mois de juillet 2022, aura lieu la première course de radeaux sur bitume. CH. COMET

l'aveugle, avec obstacles, avec éléments en équilibre, en marche arrière ou avec cycles, de nombreux challenges auxquels il faudra participer pour être classé. Il sera tenu compte de la décoration et des costumes.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, elles peuvent

se faire jusqu'au 15 juin 2022 (ouvertes pour 12 équipes maximum). Une réunion sera organisée courant juin pour expliquer tous les détails aux participants.

Christine Comet

Renseignements auprès de : cap.f-garcia@orange.fr

DOLUS-D'OLÉRON

La décision de retirer les big-bags éventrés devra attendre les élections

Alors que les élections municipales déclenchées par les démissions massives d'élus d'opposition et de la majorité sont prévues en mai prochain, l'association Protection du Littoral Dolusiens (ex-Association Protégeons la Rémigeasse) se voit contrainte d'attendre la mise en place de la nouvelle équipe municipale pour transmettre ses attentes aux élus. Retrait des big-bags installés en pied de dune par la municipalité de Grégory Gendre, accès à la plage de la Rémigeasse, ou emplacement du poste de secours des surveillants de baignade, tous ces sujets qui animent les adhérents de l'association devront attendre un peu avant de faire l'objet de discussions. « Nous sommes désolés de cette situation, et nous espérons que cela n'aura aucun impact pour la saison touristique à venir », explique Alain Kermarrec, président de l'association.

Au fil des marées

Selon ce dernier, il resterait entre 200 et 300 big-bags à retirer. Ces sacs de chantier remplis par du sable de la plage et installés en pied de dune par l'ancienne municipalité (Grégory Gendre) sans autorisation de la Communauté de communes, sont en effet découverts au fur et à mesure



Les big-bags se délitent sur la plage. STÉPHANIE GOLLARD

des tempêtes et aléas de la mer et se délitent sous le sable. Ils se déchirent et leurs morceaux sont emportés par l'océan, poussant l'association de protection du littoral à demander leurs retraits.

Concernant l'emplacement de l'Algecco des surveillants de baignade, installé depuis deux étés sur la dune des Tamaris, l'association estime que l'emplacement n'est pas idéal, les baigneurs préfèrent en effet historiquement fréquenter la plage voisine de la Rémigeasse qui de fait n'est plus surveillée

et l'association déplore que cette installation fragilise davantage la dune. Or le Service départemental d'incendie et de secours, qui gère les surveillances de plage décide des emplacements et ne souhaite pas revenir sur la plage de la Rémigeasse estimant qu'il n'est pas possible d'y assurer la sécurité des baigneurs à partir de 70 de coefficient. Enfin, les accès de plage de la Rémigeasse doivent, comme chaque année, être remis en fonction.

Stéphanie Gollard

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Pour une médecine de proximité à l'hôpital

Comme ses pairs en territoire rural, l'hôpital local a vocation de constituer un réel trait d'union entre l'ensemble des acteurs libéraux, hospitaliers et médico-sociaux pour proposer une offre de soins davantage structurée et des parcours de soins plus fluides pour les usagers.

Le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait arrêté le 28 décembre dernier la liste des 21 établissements labellisés « hôpitaux de proximité ». Cette mesure est destinée à promouvoir les hôpitaux de proximité en tant qu'acteurs essentiels pour diversifier l'offre de soins. Il s'agit aussi de renforcer les liens entre l'hôpital, la ville et le médico-social.

Les 21 hôpitaux de proximité labellisés en Nouvelle-Aquitaine devront mettre en œuvre de nouvelles missions, en lien avec les autres acteurs du territoire et notamment les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) : assurer le premier niveau de gradation des soins hospitaliers en médecine et faciliter l'accès aux spécialistes ainsi qu'aux plateaux techniques ; apporter un appui aux professionnels de santé de ville ; favoriser la prise en charge des personnes en situations de vulnérabilité et les conditions du maintien à domicile ; développer la prévention et les actions de promotion de la santé ; contribuer, en lien avec



L'hôpital de Saint-Pierre fait partie de la liste des structures labellisées « hôpitaux de proximité ». C.P.

l'offre de soins existante, à la permanence et la continuité des prises en charges.

Raccourcir les délais

L'objectif est bien sûr de raccourcir les délais pour certaines consultations et bien sûr d'assurer une meilleure couverture de leurs besoins en matière de santé aux patients du territoire concerné. D'où le terme « d'hôpital de proximité », plus accessible et permettant une prise en charge locale de certaines pathologies et de leur suivi.

Les hôpitaux de proximité bénéficieront ainsi de modalités de financement adaptées permettant à la fois de sécuriser financièrement l'activité et de soutenir les nouvelles missions au moyen d'une dotation de responsabilité territoriale.

Corinne Pelletier

COMMUNES EXPRESS

CABARIOT

Concours de belote. Lundi 7 mars à 14 heures, à la salle des fêtes de Cabariot. Organisé par le club de foot. Inscription 10 euros par joueur au 05 46 83 76 91 ou 06 77 49 98 24.

Conseil municipal. Aujourd'hui, lundi 28 février, à 20 heures, à la Mairie. Ordre du jour : demandes de subventions, devis pour différents travaux (salle des fêtes, snack, voirie), protection sociale complémentaire santé, fin contrat enfance jeunesse, augmentation prix électricité, etc.

SAINT-COUTANT-LE-GRAND

Marquage gratuit des vélos. Samedi 5 mars, de 9 heures à 12 h 30, dans la petite salle à côté de la mairie. Opération organisée par l'association Vélo pour tous, en

partenariat avec la mairie et financée par la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. Venir avec une pièce d'identité.

BREUIL-MAGNÉ

Conseil municipal. Mardi 1^{er} mars, à 20 h 30, à la mairie. Ordre du jour : approbations des comptes de gestion 2021, affectations des résultats, compte administratif 2021, renaturation du coteau du Liron, questions diverses.

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Fermeture du centre de vaccination. Après un an d'ouverture, le centre de vaccination de Marennes fermera ses portes le 11 mars prochain. Les personnes souhaitant se faire vacciner devront alors se tourner vers les pharmacies, les infirmiers libéraux ou les médecins.



Venez découvrir le nouveau buffet !

福祿壽
RESTAURANT BUFFET D'ASIE
SPECIALITÉS ASIATIQUES
Buffet et boissons à volonté
Plateau à emporter
Salle climatisée - Fermé le mardi
1 rue de Villeneuve-Montigny
17300 ROCHEFORT
05 46 99 99 19

- ★ Nouvelles recettes
- ★ Plus grand
- ★ Plus lumineux
- ★ Plus convivial